

Bilan campagne viticole 2023

Rédaction : Equipe viticulture/Emilie TEYSSOT

Février 2024



Climatologie

Le millésime 2023 a été marqué par :

- une augmentation des températures mensuelles par rapport aux moyennes pluriannuelles tout au long de la saison.
- un phénomène d'échaudage estival tardif (21, 22 et 23 août;
- un déficit pluviométrique important (ex à Nîmes : - 240 mm).

Températures et bilan thermique :

- **Automne 2022** : se caractérise par des températures supérieures aux normales saisonnières pour octobre, novembre et décembre;
- **Hiver** : cette tendance se poursuit;
- **Printemps** : les températures restent au dessus des normales;
- **Été** : les mois de juillet, août sont très chauds. Septembre l'est également.

→ Une année sèche et chaude malgré un printemps arrosé



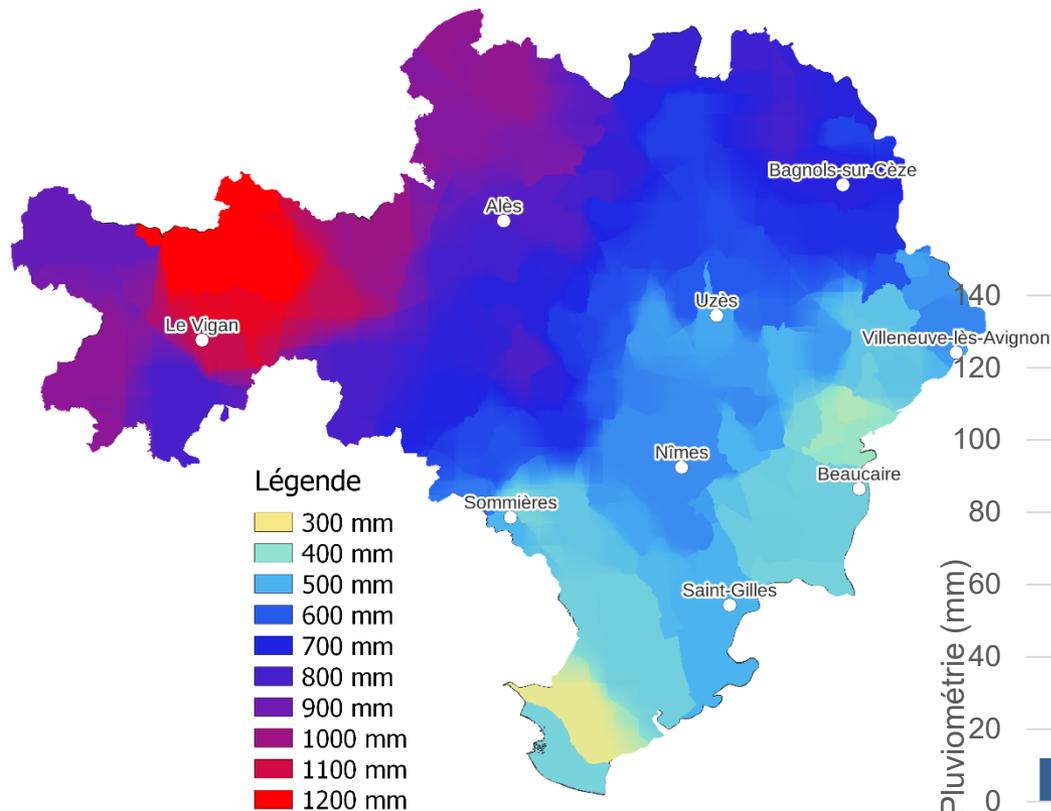
Climatologie

Pluviométrie :

- **Automne** : précipitations globalement déficitaires (octobre très déficitaire). En octobre, des températures exceptionnellement chaudes sont observées avec des records battus.
- **Hiver** : très déficitaire. Quasiment aucune pluie en janvier, février et mars.
- **Printemps** : bilan déficitaire car avril peu arrosé. Températures au dessus des normales saisonnières.
- **Eté** : sec et très déficitaire, le mois de septembre est très chaud. Des orages de la mi septembre.

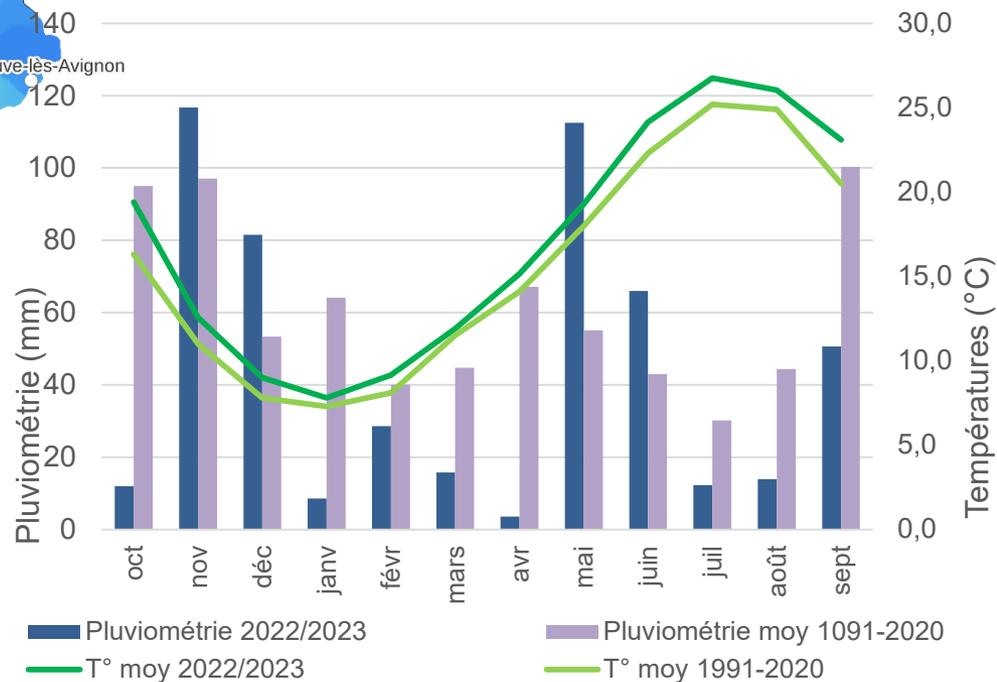
Bilan hydrique et thermique

01 oct. 2022 - 30 sept. 2023



Source : Weather Measures

Diagramme ombrothermique - Nîmes Courbessac





Bilan – focus hiver 2022/2023

Pluviométrie du Gard
01 oct. 2022 - 31 mars 2023

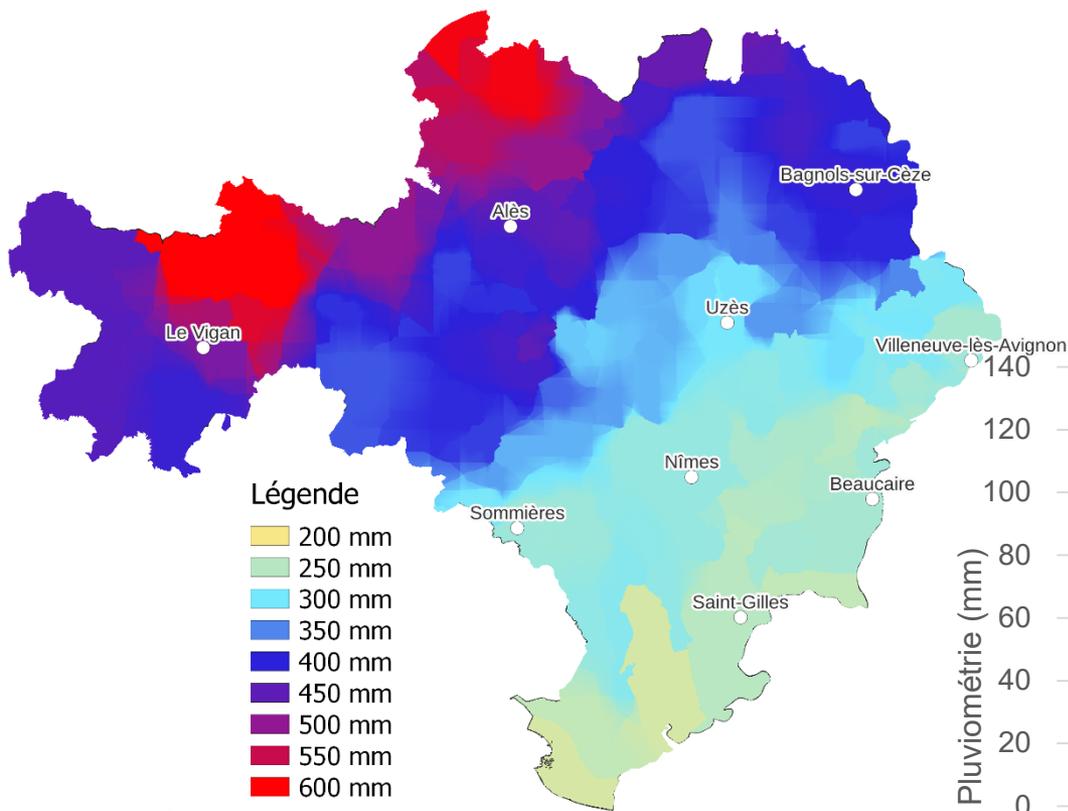
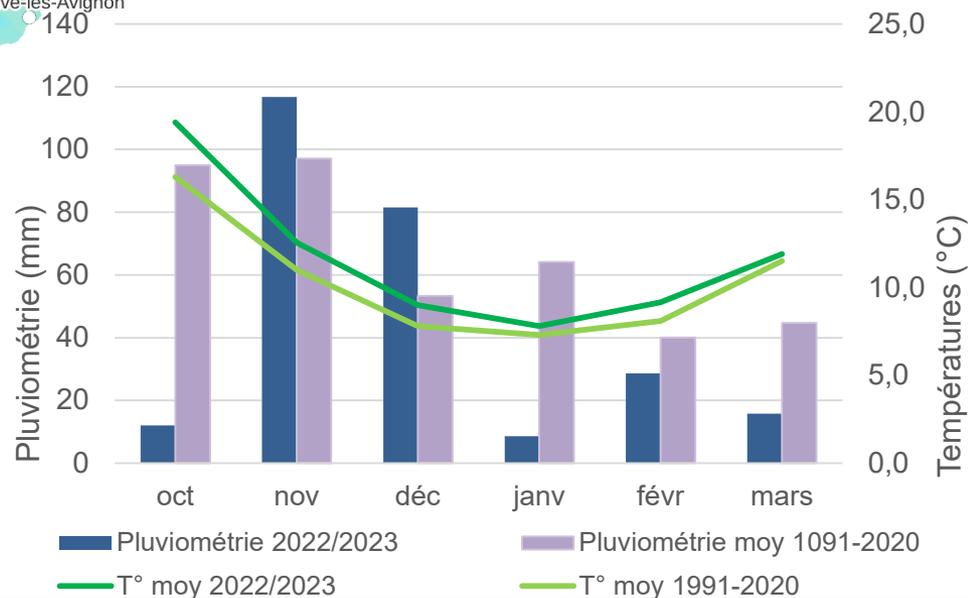


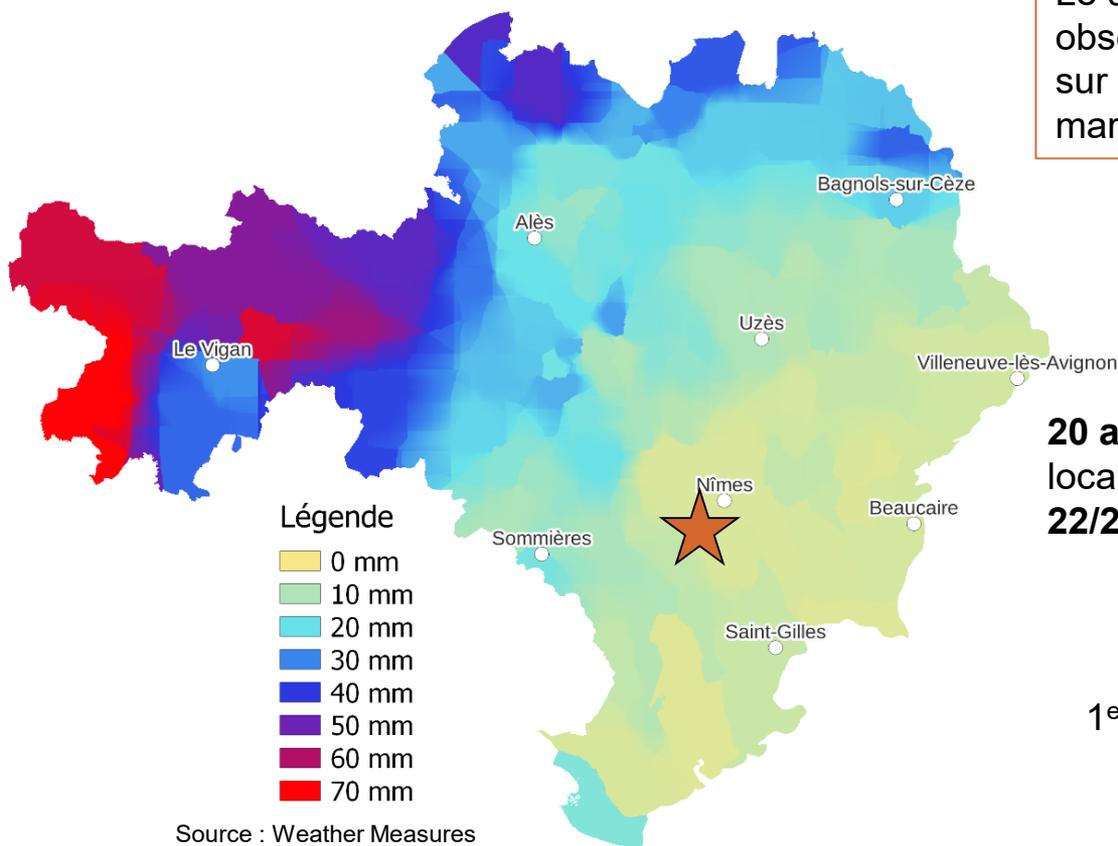
Diagramme ombrothermique - Nîmes Courbessac





Bilan – focus début du printemps

Pluviométrie du Gard
01 avril - 06 mai 2023



Le 9 mai les 1^{ers} foyers primaires de mildiou sont observés à Caissargues (Costières de Nîmes) sur 2 parcelles irriguées (apports d'eau entre mi-mars et mi-avril)

Des pluies tombées localement

20 avril : pluies orageuses au nord de Bagnols et localement sur le Bassin Alésien

22/23 avril : Bassin Alésien

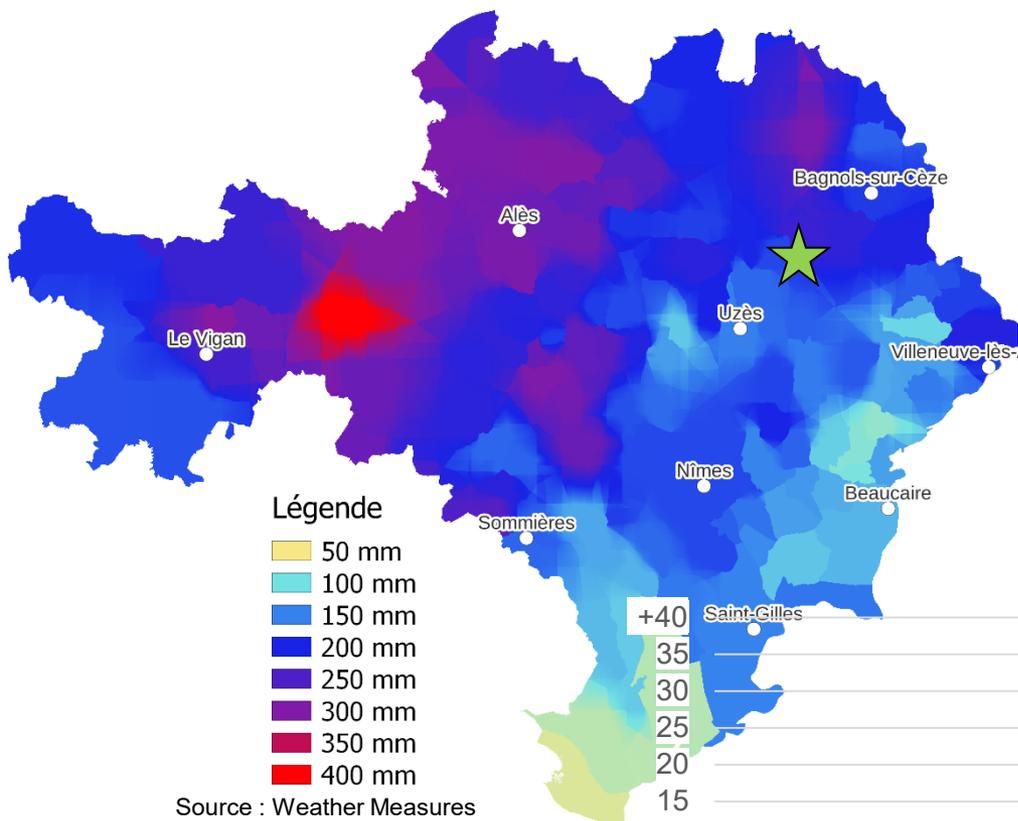


1^{ers} foyers primaires sur feuilles observés entre le 11 et le 15 mai dans le **Bassin Alésien** et la **Vallée de la Cèze**



Bilan – focus mai et juin 2023

Pluviométrie du Gard
07 mai - 30 juin 2023

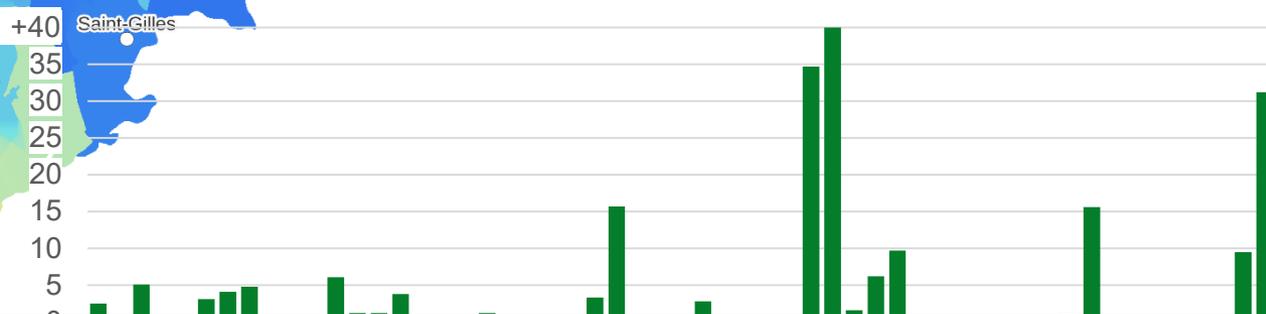


A partir du **16 mai**, **foyers primaires et repiquages** se généralisent dans la **Vallée de la Cèze, Costières de Nîmes et Bassin Alésien**.

Après le **23 mai**, c'est **l'ensemble du département** qui est concerné par les foyers.

Une protection sans faille jusqu'au derniers orages du 30 juin

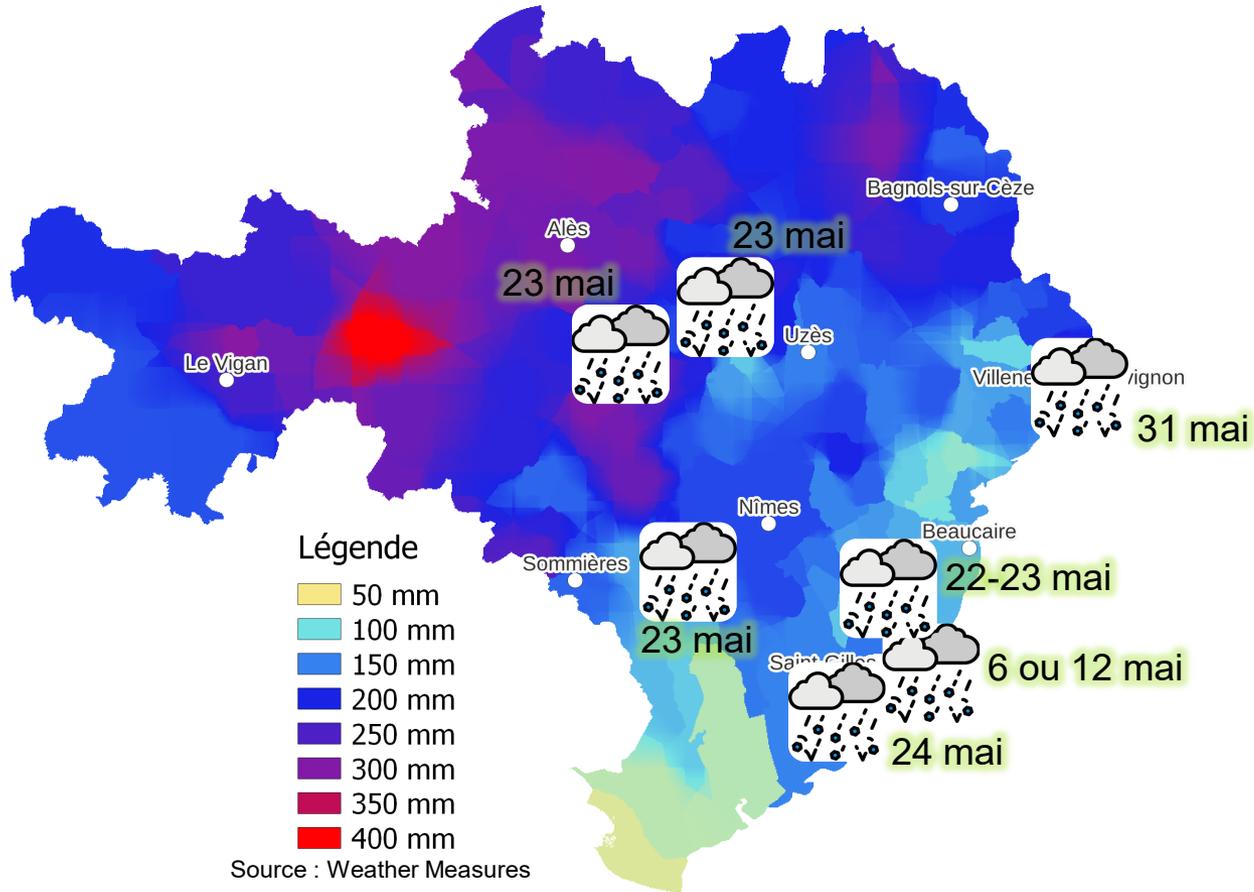
Succession de pluies à Cavillargues





Bilan - grêle en mai

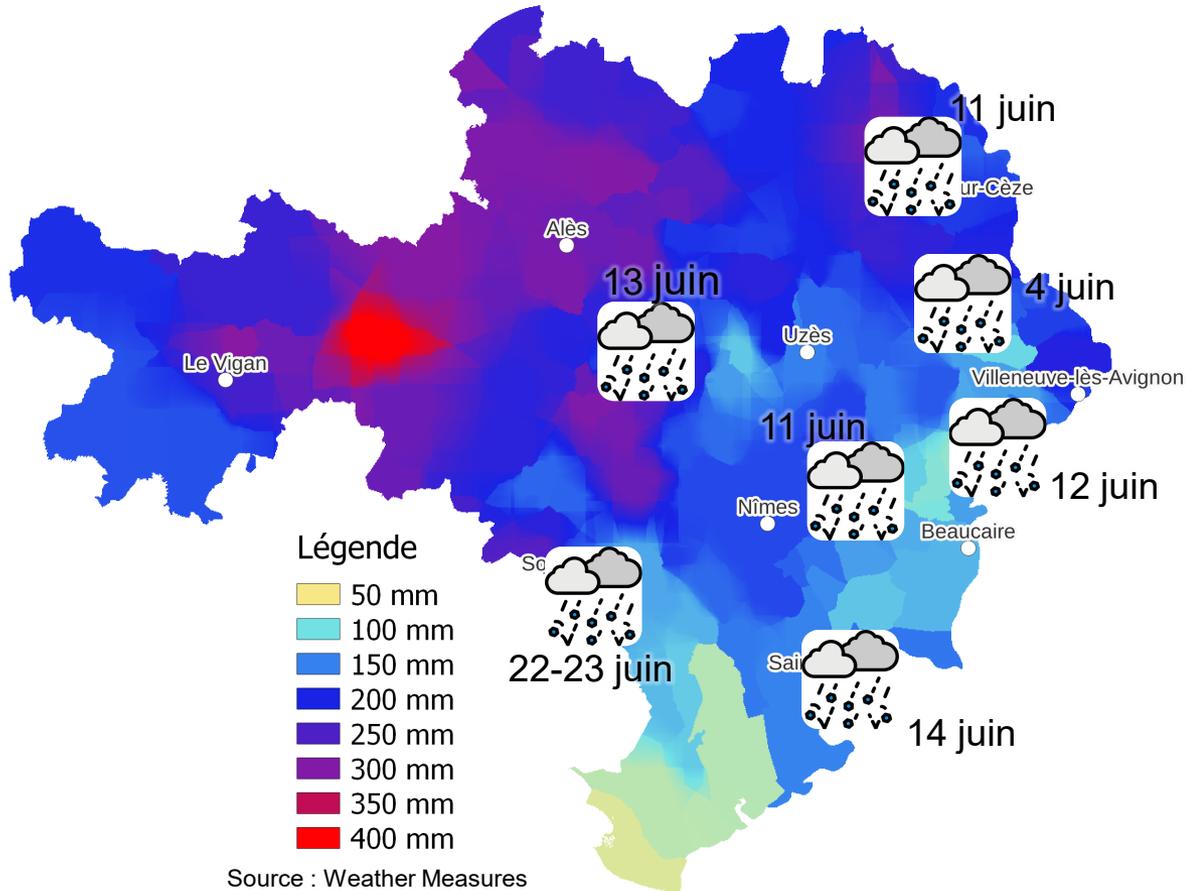
Pluviométrie du Gard
07 mai - 30 juin 2023





Bilan – grêle en juin

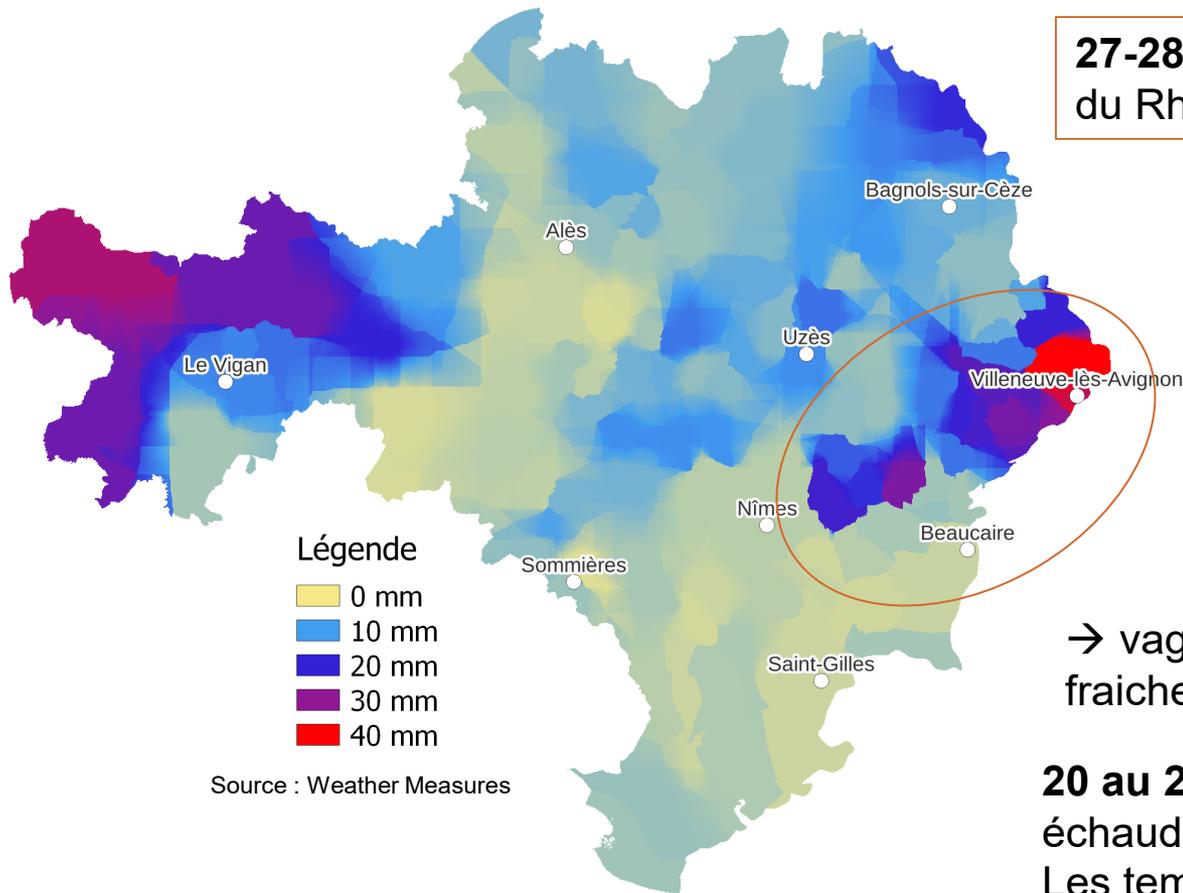
Pluviométrie du Gard
07 mai - 30 juin 2023





Bilan – période estivale

Pluviométrie du Gard
01 juillet - 25 août 2023



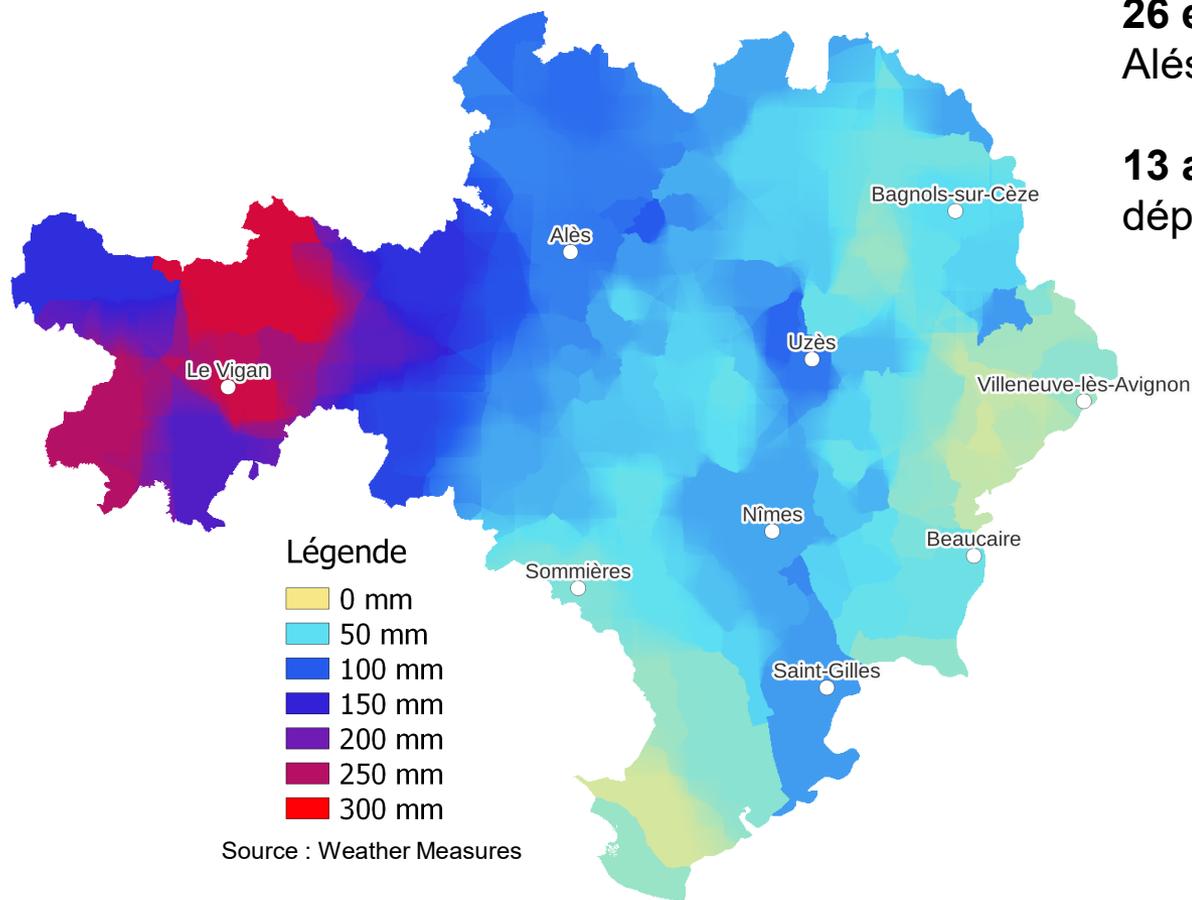
27-28 Juillet : des pluies en Vallée du Rhône Sud et à l'Est de Nîmes.

→ vagues de chaleur et relative fraîcheur

20 au 24 août : coups de chaud, échaudage
Les températures atteignent 43,7 °C

Les orages des vendanges

Pluviométrie du Gard
26 août - 30 sept. 2023



Source : Weather Measures

26 et 27 août : Costières, Bassin Alésien, Vallée du Rhône Sud

13 au 21 sept : généralisé sur le département

Phénologie - Assez similaire à 2022



Débourrement : Le stade « pointe verte de la pousse visible » (05 ou BBCH 09) est majoritairement observé la 1^{ère} semaine d'avril, soit à la même période qu'en 2022



Floraison : rapide, elle intervient avec 2 à 3 jours de retard par rapport à 2022.



Véraison : le début véraison est atteint entre les 3^{ème} et 4^{ème} semaines de juillet, soit avec quelques jours de retard par rapport à 2022.



Récolte : dates proches 2022 (retard 1 semaine)



Climatologie

Accident climatique (1)

Gel de début avril : toujours redouté vu l'épisode de l'an dernier mais très peu impactant (végétation peu avancée).

Episode de Grêle :

Le 6 mai : dans les Costières à Saint Gilles.

Le 23 mai, dans le bassin Alésien et les Costières, très localement les dégâts sont importants. Dans le Sommiérois, 400 ha sont touchés les dégâts varient de quelques impacts sur feuilles à 90 % de perte de récolte,

Le 24 mai, dans le secteur de Gallician, localement la végétation est déchiquetée,

Le 31 mai, dans le secteur de la Vallée du Rhône Sud, dégâts très limités,

Le 4 juin, dans le secteur de la Vallée du Rhône Nord, dégâts très limités,



Climatologie

Accident climatique (2)

Episode de Grêle suite :

Le 11 juin, dans la Vallée du Rhône Nord (Saint Nazaire) et dans les Costières (Saint Gervazy). Des dégâts sur feuilles et grappes sont notés, jusqu'à 80 % de grappes touchées,

Le 12 juin, dans le sud de la Vallée du Rhône (Saint Hillaire d'Ozilhan), les dégâts sont très limités,

Le 13 juin, dans le Bassin Alésien sur une partie de la commune de Saint-Hyppolite-de-Caton

Le 14 juin, dans les Costières sur une partie de la commune de Saint Gilles, des pertes de récolte jusqu'à 60 % sont notées,

Les 22 et 23 juin, dans le Sommiérois, pas de dégât significatif,



Climatologie

Accident climatique (3)

Contrainte hydrique/Stress hydrique :

Marquée dès le débourrement, notamment dans les parcelles à faibles réserves utiles. Des mortalités anormales sont observées sur plantiers avec présence de bois secs et troués, mais aussi de plantiers qui débourrent mal...Notamment sur Grenache.

Cette mortalité est liée à la saison 2022, malgré les arrosages (qd c'est possible),

→ Climat excessivement sec

→ Retour de végétation en novembre. En sève lors des premières gelées.

Echaudage:

25 juin des symptômes d'échaudage sur grappes sont notés.



Oïdium



Pression moyenne à forte :

- Peu d'inoculum présent sur bois au démarrage de la campagne. Selon les secteurs, présence un peu plus précoce.
- Début de saison peu favorable.
- Mi mai les repiquages issus des drapeaux sont en augmentation.
- Période ventée qui a perturbé les renouvellements sur les parcelles sensibles.
- Début juin : temps idéal pour le repiquages (flux de sud, chaud et humide) de nouveaux symptômes observés sur tous cépages.
- En juin, chaque semaine, augmentation significative des symptômes.
- A partir de début juillet : très peu de nouveaux symptômes/ véraison.

→ **La campagne 2023 se caractérise par une pression moyenne (forte dans certaine situation). Mais peu de parcelles présentent une qualité de vendange altérée.**



Oïdium



Stratégie de lutte en 2023 :

Démarrage de la protection:

- 2/3 feuilles étalées sur Carignan à historique
- 5/6 feuilles étalées sur cépages sensibles ou parcelles à historique oïdium
- 8/10 feuilles étalées sur le reste du vignoble

→ Maintien de la protection jusqu'à fermeture complète si parcelles sans symptômes marqués

→ Des parcelles ont nécessité une protection jusqu'à véraison



Mildiou



Pression forte :

- Les 1^{ers} foyers primaires sont découverts le 9 mai à Caissargues sur deux parcelles irriguées (plusieurs apports d'eau entre la mi mars et la mi avril)
- Les jours suivants, d'autres foyers primaires sont découverts :
 - 11 mai à Martignargue (Bassin Alésien),
 - 12 mai Vénézobres (Bassin Alésien), puis Saint Gervais et Saint Michel d'Euzet (Vallée de la Cèze),
 - 15 mai à Saint Nazaire (Vallée de la Cèze),
- Du **16 au 22 mai**, la présence de foyers primaires et de repiquage se généralise dans la majorité des secteurs. A cette période, compte tenu des conditions climatiques, le risque augmente.
- Du **23 au 29 mai**: la Vallée du Rhône sud reste épargnée de nouveaux symptômes sur feuilles, inflorescences/ grappes (faciès rot-gris) dans les Costières, les Sables et le secteur au nord de Bagnols-sur-Cèze. La fréquence des parcelles atteintes est en forte augmentation dans le Sommiérois et le Bassin Alésien. Dans ces parcelles l'intensité des symptômes varie de quelques taches à plusieurs taches par souches.
 - Période de forte sensibilité à la maladie.
 - Le risque augmente significativement sur cette période.



Mildiou



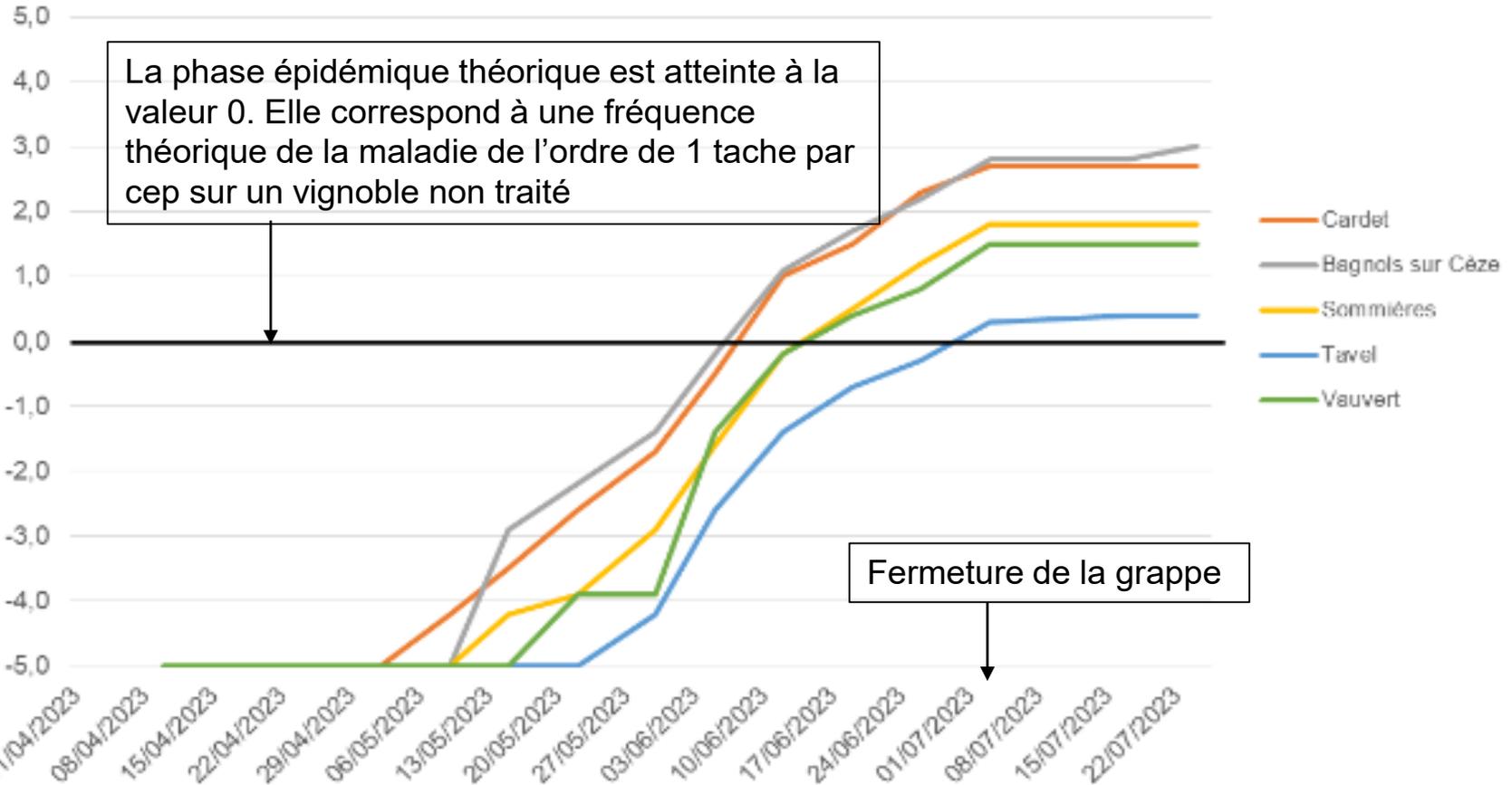
- Du **30 mai au 13 juin**: dans les secteurs les plus arrosés, la maladie continue d'évoluer sur feuilles et grappes. De nombreuses parcelles sont concernées dans : l'ensemble du département du Gard excepté la Vallée du Rhône Sud.
 - Grande hétérogénéité des situations liées aux orages localisés. De nombreuses parcelles sont dans la phase de forte sensibilité à la maladie. Dans cette période la totalité des stations entre dans la phase épidémiologique.
- Du **14 juin au 17 juillet** : la maladie reste présente sur feuilles et de manière plus anecdotique sur grappes. Des pertes de récoltes sont notées, elles peuvent être totales notamment dans quelques parcelles du Gard (Sommiérois et au Nord de Bagnols sur Cèze).
- **A partir du 18 juillet** : La pression diminue. Malgré de fortes températures, les quelques pluies et de fortes hygrométries permettent aux symptômes (repiquages sur feuilles et mildiou mosaïque) de rester fructifiés.



Mildiou



Evolution de l'indice de risque Mildiou (Modèle MILSTOP) entre le 10 avril et le 24 juillet 2023 pour le département du Gard





Mildiou



Pression forte :

Le millésime se caractérise par

- une **pression moyenne à forte**
- une **présence hétérogène de la maladie au vignoble.**

Les symptômes :

- restent essentiellement sur feuilles
- impactent de nombreuses parcelles avec des pertes de récolte significatives localement au nord de Bagnols sur Cèze, dans le Bassin Alésien et près du Pic Saint-loup.
- mildiou mosaïque



Mildiou



Stratégie de lutte :

Rappel : Le démarrage de la protection se fait après la découverte des foyers primaires et à l'annonce d'une pluie.

En 2023 :

- Recherche des foyers primaires dès le 10 mai en Vallée du Rhône Nord et Bassin Alésien dans les parcelles sensibles.
- Démarrage de la protection au 16 mai compte tenu des prévisions météo qui annoncent des risques de pluie sur plusieurs jours consécutifs. Même stratégie en viticulture biologique
- Au 23 mai, pour les parcelles non couvertes avant l'épisode du 18 au 22 mai, intervention avant la prochaine pluie. Même stratégie en viticulture biologique
- 4 juillet: préconisation de protection cuprique à l'ensemble du vignoble avec un renouvellement en fonction des conditions climatiques et du lessivage



Black Rot



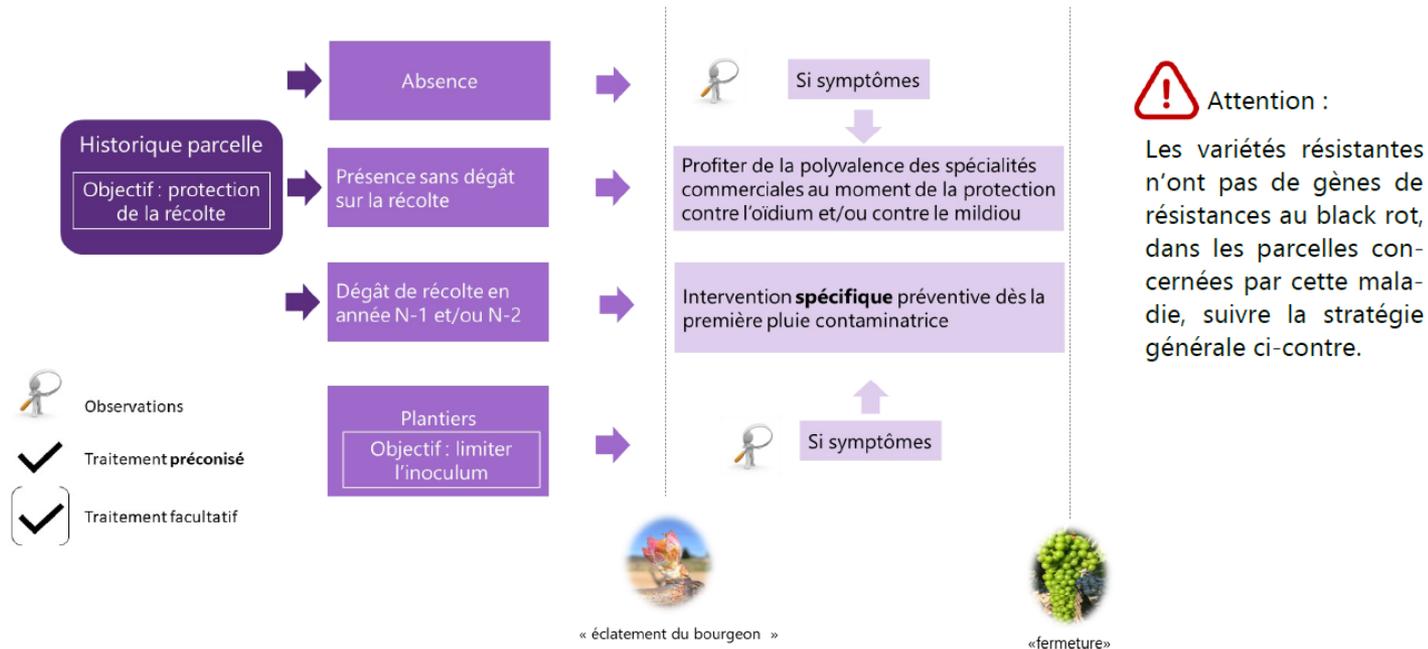
- Le 16 mai, suite aux pluies du 20 au 25 avril, des symptômes sur feuilles sont visibles dans quelques parcelles des secteurs sensibles du Bassin Alésien et Vallée de la Cèze (Gard).
- La semaine suivante, de nouveaux symptômes sur feuilles sont observés dans les secteurs sensibles du Sommiérois, du Bassin Alésien et de la Vallée de la Cèze.
- Fin mai, la fréquence des symptômes sur feuilles est en augmentation dans les secteurs précités. Suite aux différents épisodes pluvio-orageux du 12 au 29 mai, les sorties de symptômes sur feuilles sont en légères augmentation. Leur présence restent principalement éparse mais localement elle peut être régulière dans les secteurs sensibles.
- Au 20 juin, les 1^{ers} symptômes sur baies sont notés en fréquence faible.
- Fin juin début juillet : une nouvelle sortie de symptômes (feuilles et grappes) est observée dans la Vallée du Rhône Nord, le Sommiérois, le Bassin Alésien et plus localement en Costières et Vallée du Rhône Sud.
- A la mi-juillet, quelques nouveaux symptômes sur baies sont notés, puis la semaine suivante, la maladie se stabilise.



Black Rot



Stratégie de lutte : basé sur la présence historique de la maladie.



Sur les parcelles présentant des symptômes fréquents (rares cas), privilégier les spécialités commerciales ayant la double homologation (mildiou/Black rot ou oïdium/Black rot).



Eudémis

- 1^{ère} génération: le tout début du vol de 1^{ère} génération est observé fin mars dans les zones les plus précoces du Sud Gard. Mi-avril, le vol est généralisé. Les captures sont souvent irrégulières, faibles. Peu de dépassements de seuil d'intervention notés.
- 2^{ème} génération: Le vol démarre la 1^{ère} semaine de juin en zones précoces puis il se généralise dans les autres zones les semaines suivantes. Les captures sont souvent hétérogènes.

Les tout 1ers dépôts de pontes sont observés la 2^{ème} semaine de juin. A la mi-juin, les dépôts de pontes sont visibles dans tous les départements, avec des dépassements de seuil. Les 1^{ères} éclosions sont visibles dès la semaine 26, avec des dépassements de seuil de risque.

- 3^{ème} génération: vol d'intensité moyenne. Dépôt de ponte importants dans les zones sensibles.

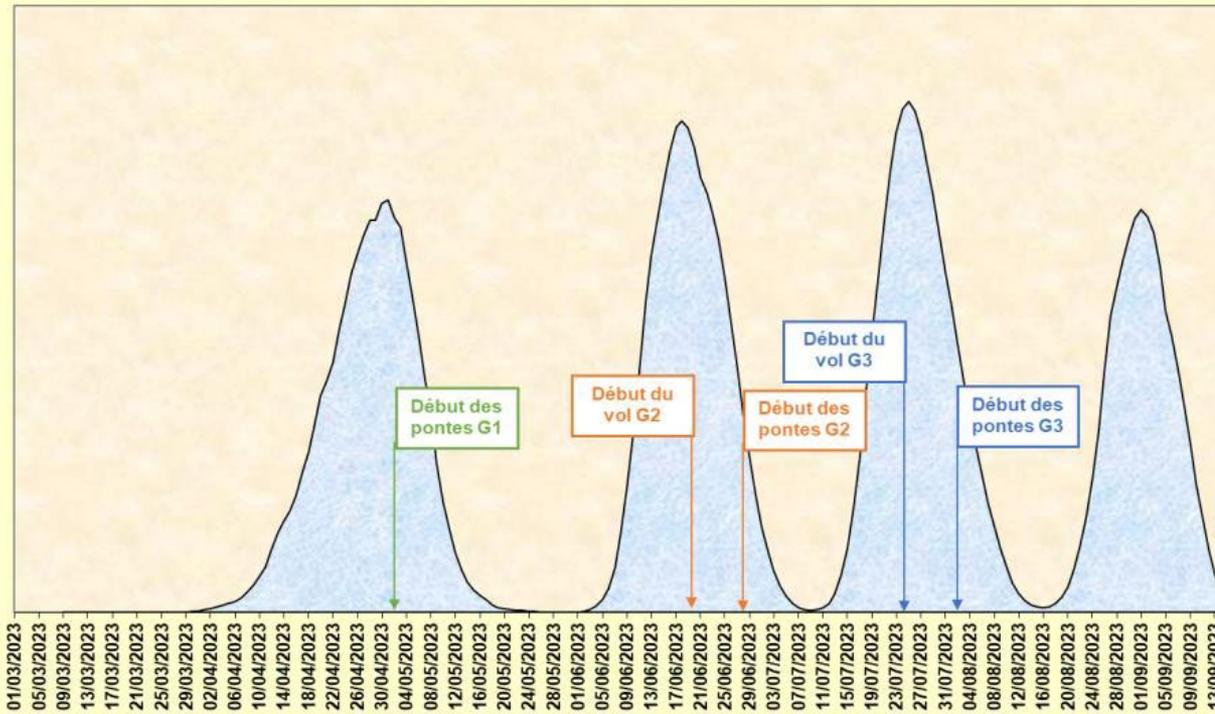
Année à pression globalement forte





Eudémis

EUDEMIS : COMPARAISON DES RESULTATS DE LA MODELISATION ET DES OBSERVATIONS TERRAIN 2023 -
DEPARTEMENT DU GARD





Cochylis

Cette année, aucun vol et aucun dégât n'est observé dans le vignoble





Pyrale de la vigne

Cette année la pyrale n'est pas observée.





Cryptoblabès gnidiella

- les 1^{ères} captures de papillons sont observées dès la semaine du 22 mai avec des prises localement importantes
- Tout au long de la saison, le nombre de captures varie de faible à fort selon les différents secteurs et parcelles à historique ou non.
- La 1^{ère} larve est observée à la mi-juin,
- Fin juin les larves sont visibles dans les secteurs historiquement concernés
- Dès début juillet des « nids » sont visibles dans quelques parcelles du Sud du Gard. Leur présence est exceptionnellement précoce cette année. Ailleurs des larves sont toujours visibles sans présence de « nids ».
- A partir de la mi-juillet la pression du ravageur s'intensifie et on voit se développer de nombreux nids et des grappes qui se momifient. Des dégâts significatifs sont observés avec des pertes de récolte.

Rappel stratégie : elle reste à confirmer car peu de référence disponibles concernant le ravageur.

- parcelles ayant eu des dégâts importants les années précédentes
- piégeage d'une vingtaine de papillons en 3 ou 4 jours l'année en cours

Un traitement est à envisager 7 à 8 jours après ces captures.





Ravageurs secondaires

Très présents au printemps.

- **Galle phyloxérique** : Présence occasionnelle, ponctuellement significative. Dans certaines parcelles, de nombreuses galles phylloxériques sont observées notamment sur jeunes feuilles. Localement ces galles atteignent la zone apicale et limitent la pousse.
- **Malacosome du Portugal** et ***Lachnaia paradoxa***: Forte présence durant la période du 15 avril au 31 mai, puis faible: de nombreux adultes de ces 2 coléoptères sont facilement observés dans le vignoble régional. La fréquence des parcelles augmente cette année et des dégâts sont notés.
-
- **Cétoine velue**: au printemps, quelques parcelles présentent des dégâts sur feuilles.



